



TOURNOI REGIONAL 2020 DU CLEGUER TT

Règlement :

Article 1 : Le CLEGUER TT organise le dimanche 6 septembre 2020, un tournoi régional de tennis de table homologué N° 1527/2020-R par la ligue de Bretagne, et ouvert uniquement aux joueurs et joueuses licenciés FFTT dans la ligue de Bretagne pour la saison 2020-2021.

Article 2 : Le tournoi se déroulera à la salle polyvalente, rue du Capitaine de Beaufort 56620 CLEGUER à partir de 8 H 00 sous réserve que les conditions sanitaires le permettent et sous réserve de l'accord de la mairie de CLEGUER.

Article 3 : La licence fftt de chaque participant doit être validée pour la saison 2020/2021 pour participer au tournoi. Le classement pris en compte est celui de la 1ère phase de la saison 2020-2021. Tous les tableaux sont homologués et comptent pour le classement individuel. Les horaires indicatifs pourront être modifiés en fonction du nombre d'inscrits. Les résultats seront transmis à la FFTT via SPID pour la validation avec le coefficient de 0.5.

Article 4 : Cette compétition sera encadrée par un juge arbitre JA3 : M. Jean-Luc POTDEVIN, licence : 5616920.

Article 5 : Les droits d'enregistrements sont à régler sur place.

Tarifs : Adultes : 7 € un tableau ou 13 € deux tableaux.

Jusqu'à 15 ans : 6€ un tableau et 10€ deux tableaux.

Article 6 : Le tournoi comprend 7 tableaux, disputés par poule de 3 joueurs (selon le nombre d'engagés), avec deux qualifiés par poule pour l'accession au tableau final.

Article 7 : Liste des tableaux

Nom du tableau	Catégorie	Horaire de début de la compétition	nombre max d'inscrits
A	500 à 699pts	8 H 30	36
B	500 à 899pts	10 H 30	36
C	700 à 1099pts	9 H 00	36
D	900 à 1299pts	11 H 00	36
E	1100 à 1599pts	9 H 30	36
F	1300 à 2099pts	13 H 00	24
G	Féminines	13 h 30	12

Article 8 : Le pointage des joueurs sera effectué au minimum 30 minutes avant le début du tableau.

Article 9 : Après trois appels, tout participant sera mis hors compétition. A tous niveaux, les joueurs devront obligatoirement utiliser la table qui leur sera affectée par le juge arbitre. Les balles seront fournies par le club organisateur. Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnantes)

Article 10 : les récompenses sont remises à l'issue des finales (leurs montants peuvent évoluer en fonction du nombre d'inscrits).

	1 ^{er}	2 ^{ème}	demi-finalistes
Tableau A	60 €	30 €	15 €
Tableau B	60 €	30 €	15 €
Tableau C	60 €	30 €	15 €
Tableau D	60 €	30 €	15 €
Tableau E	80 €	40 €	20 €
Tableau F	120 €	60 €	30 €
Tableau G	60 €	30 €	15 €

Article 11 : Il n'y aura pas d'interruption à midi. Boissons, grillades, sandwich et cafés seront à votre disposition sur place.

Article 12 : Il est interdit de fumer dans la salle de sport.

Article 13 : Tous les joueurs et joueuses peuvent s'engager sur deux tableaux consécutifs au maximum.

Article 14 : Les inscriptions seront à adresser à Mr Cyprien LE PENHER avant le samedi 5 septembre 2020 à 12 H 00 dernier délai.

- par téléphone au 06 42 08 31 16
- par mail à : cyprien.le-penher@hotmail.fr
- via le formulaire d'inscription en ligne (en cours de finalisation)

Article 15 : Tous litiges, ainsi que les points non prévus au règlement du Tournoi seront tranchés par le Juge-Arbitre et seront sans appel.

Article 16 : Le club décline toute responsabilité civile ou pénale en cas de vol, perte ou incident pouvant survenir pendant les épreuves.